

[Prénom][NOM]

[Adresse]

[Code Postal][Ville]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal][VILLE]

Paris, le 22/06/2026

Objet : requête en désignation d'un syndic de copropriété (article 46 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967)

Monsieur le Président du Tribunal judiciaire,

J'ai l'honneur de vous saisir par la présente requête. Je soussigné(e) [indiquer vos nom et prénom], né(e) le [indiquer votre date de naissance] à [indiquer votre ville de naissance], de nationalité [indiquer votre nationalité], exerçant la profession de [indiquer votre profession] et demeurant [indiquer votre adresse complète], agis en qualité de copropriétaire au sein de la copropriété située [indiquer l'adresse précise de la copropriété].

Le cas échéant, je suis assisté(e) de Maître [indiquer le nom et le prénom de votre avocat], avocat au Barreau de [indiquer la ville], au cabinet duquel il est fait élection de domicile et qui se constitue sur la présente requête et ses suites.

À l'appui de ma demande, j'expose les faits suivants. Une assemblée générale des copropriétaires a été régulièrement convoquée et tenue le [indiquer la date de l'assemblée] afin, notamment, de procéder à la désignation d'un syndic pour la copropriété précitée. Or, aucune résolution relative à la désignation d'un syndic n'a pu être adoptée au cours de cette assemblée. À ce jour, la copropriété ne dispose donc d'aucun syndic en fonction et se trouve dans l'impossibilité d'être administrée, qu'il s'agisse de la tenue des comptes, de l'exécution des décisions ou de la convocation des assemblées.

Cette situation porte un préjudice direct à l'ensemble des copropriétaires et compromet la bonne conservation de l'immeuble. C'est pourquoi, conformément à l'article 46 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967, pris pour l'application de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965, je suis bien-fondé(e) à solliciter de votre juridiction la désignation d'un syndic chargé d'administrer la copropriété à titre provisoire. Je joins à la présente les pièces justificatives utiles, et notamment le procès-verbal de l'assemblée générale du [indiquer la date de l'assemblée] ainsi que le règlement de copropriété.

Par ces motifs, il est demandé à Monsieur le Président du Tribunal judiciaire de bien vouloir désigner un syndic de copropriété ayant pour mission d'administrer la copropriété située [indiquer l'adresse précise de la copropriété], dans les conditions prévues par les articles 18, 18-1 et 18-2 de la loi du 10 juillet 1965 et par le décret du 17 mars 1967, puis de fixer la durée de sa mission.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

[Prénom][NOM]

Signature